

Un lieu d'accueil inconditionnel

GILBERT CASTILLO est travailleur social pair¹, RENAUD DRAMAS est directeur, JOSÉ M' BAYE est habitant à la Villa Médicis².

Lieu d'accueil novateur, la Villa Médicis à Avignon (France) expérimente le partenariat, le refus de la réduction au statut d'usager et la complémentarité des savoirs.

Ce texte a été établi avec les auteurs, à partir d'une interview réalisée par Marie-Hélène Dacos-Burgues.

Une histoire particulière

Gilbert Castillo : Tout a commencé par de l'émotion. En 2001, à la suite de la mort d'une personne SDF dans la rue à Avignon, il a eu une manifestation civique spontanée dans les rues et puis les personnes ont décidé d'occuper un immeuble situé rue des Infirmières.

L'association Casa³ s'est constituée dans la foulée de ces événements. Elle est composée en majorité de personnes sans abri qui n'étaient pas à l'aise avec les lieux d'accueil à Avignon ou ne pouvaient pas y accéder, soutenues par des citoyens qui agissaient sur un coup de cœur ou par conviction, et aussi des travailleurs sociaux à titre personnel. Le problème pointé était que de nombreuses personnes ne parvenaient pas à accéder au dispositif existant.

Après un an de squat en autogestion, nous avons été expulsés. On avait réussi à négocier qu'on en sortirait sans faire d'histoire, à condition d'être partie prenante ultérieurement dans la création d'un lieu d'accueil.

Suite à quoi il a subsisté un noyau stable de quelques personnes qui partageaient quelques principes pour ouvrir un lieu. Le souhait était de créer un lieu de type accueil « bas seuil » ou inconditionnel. Nous avons eu l'opportunité de créer le lieu en 2003.

On a gardé l'inspiration de ces débuts. L'association Casa est

1. Travailleur pair : salarié engagé en fonction de ses acquis d'expérience de vie. « Pair » signifie semblable aux personnes hébergées.

2. Lieu d'accueil inconditionnel reconnu comme un CHRS, centre d'hébergement et de réinsertion sociale, financé par l'État, avec mission de service public, provisoirement de 2003 à 2007, définitivement depuis 2007.

3. Collectif d'Action des Sans Abri, Avignon.

un mélange de personnes venues d'horizons variés et aux compétences diverses. Notamment des personnes sans abri et des habitants du CHRS peuvent faire partie du conseil d'administration.

Nous sommes ici dans les locaux qui nous ont été attribués provisoirement par la mairie d'Avignon pour six mois, au centre du tri postal désaffecté, dans la cour, où nous avons installé des structures de chantier de type Algéco. Finalement nous y sommes depuis bientôt dix ans.

Une expérience très vivante

G. C. : Sur l'élaboration du projet, les grandes lignes ont été tracées dans cette période de battement qu'on a eu quand on était une association elle-même sans abri. On se réunissait à droite, à gauche, des rescapés du squat (entre dix et deux personnes, suivant les jours) et des personnes qui venaient du travail social. On avait les grandes lignes du projet. On s'est trouvé avec un lieu, des gens, des grandes lignes et tout un détail de fonctionnement concret à trouver. C'est la rencontre des gens qui nous a fait évoluer. C'est l'expérience qui, petit à petit, a permis de mieux cerner ce qu'on faisait, de mettre des mots, de mieux ajuster des services. On n'a pas posé un cadre d'entrée très ferme. C'est une expérience très vivante. On a essayé de trouver les solutions qui faisaient le rapport entre les idées et les gens. On est d'ailleurs toujours dans cette attitude-là.

Par exemple, on voulait faire des choses très coopératives. On avait comme principe d'avoir le moins de clés possible, le moins de cadenas à fermer ; il y a pas mal de choses à disposition qui se gèrent avec les habitants. On a expérimenté un grand congélateur en libre accès. Cela a amené à du gaspillage. On s'est aperçu qu'on mettait la barre trop haut. On a donc renoncé à ce grand congélateur puis cherché une autre solution. On a plusieurs exemples comme celui-là sur des choses très quotidiennes. Autre exemple plus important : on a dû développer beaucoup l'accompagnement social, ce qui n'était pas prévu au départ. On a investi là parce que ce sont les gens qui en étaient demandeurs. Par exemple lorsqu'il faut renouveler la carte d'identité, cela semble simple d'un point de vue administratif mais du point de vue des gens, c'est une démarche qui remue toute leur histoire personnelle et qui peut être compliquée à vivre. On a été conduit à s'impliquer dans ce type d'accompagnement.

Renaud Dramais : En principe il y a des professionnels pour s'occuper de cela, des réseaux avec lesquels on travaille. Nous ne faisons pas tout de suite appel à ces travailleurs sociaux parce que cet acte simple ouvre à toute une dimension de la personne, tout un pan de sa trajectoire et de sa vie, qu'il va falloir tenter de comprendre, de mettre en lumière, avant d'engager quoi que soit. Finalement quelque chose qui peut normalement se résoudre en quelques jours, ici, peut prendre plusieurs mois.

José M'Baye : Le but est de nous mettre dans la société et dans de bons rails. Ça nous permet de nous aiguiller pour ne pas arriver

dans une sorte d'impasse déplaisante. Il y a besoin de gens comme Gilbert et le directeur. Ceux qui sortent d'incarcération ne sont pas forcément au courant des démarches à suivre ; ceux qui viennent de la rue comme moi hésitent à demander de l'aide. On ne sait pas. Ces messieurs nous proposent : Et ça ? Et ça ?... Ils sont là pour nous mener à bon terme, après ils passent le relais à d'autres. Moi je commence à atterrir. Ça a été long. Il y a deux, trois mois que je suis ici. Chaque personne a une histoire différente. Heureusement qu'ils sont là, en quelque sorte pour nous ouvrir les yeux.

R. D. : La question temporelle est très importante. Quand on arrive à la Villa Médicis, il y a tout à coup un espace-temps qui s'ouvre, qui est illimité. C'est un de nos principes d'accueil : pas de limite à la durée du séjour. On va pouvoir prendre le temps. On va pouvoir explorer des tas de choses qui, mises bout à bout, font comprendre pourquoi il est si compliqué finalement de refaire sa carte d'identité, par exemple.

G. C. : Il y a des gens que leur expérience de vie a découragés. Ils n'ont pas très envie de refaire leur carte d'identité.

J. M'B. : Pour nous, de temps en temps il y a le découragement qui revient. On se dit : « J'arrive pas », parce que ça ne vient pas assez vite. On veut tout, tout de suite, et on ne veut pas le boulot qui se fait dans l'ombre finalement. Mais je vois que certains qui sont passés par ici ont quand même un suivi, les personnes qui les ont aidés voient comment ça se passe pour eux à la sortie, alors c'est pour ça que je me dis que c'est bon.

L'usager au centre

R. D. : Si la question est l'innovation, alors nous pouvons parler du projet personnalisé. Dans les structures traditionnelles on vous propose un contrat de six mois avec les objectifs à atteindre, et il faut les réaliser dans le temps imparti. À la Villa, à partir du moment où nous avons décidé de nous donner du temps, le contrat initial ne conditionne absolument pas le séjour. Si, en cours de route, on doit reformuler les choses autrement que cela a été énoncé au début, on le fait une première fois, une deuxième fois, aussi souvent que nécessaire. On repart sur des bases à chaque fois nouvelles, jusqu'à ce qu'apparaisse la cohérence et le sens. Ponctuant le temps de la formalisation du projet personnalisé, il y a des réunions de projet. C'est-à-dire que chaque habitant a la possibilité de convoquer les travailleurs sociaux en externe et les travailleurs sociaux en interne qui participent à son projet. Tous les gens mobilisés autour de la situation peuvent être convoqués et participer à la discussion. Vous qui représentez ATD Quart Monde, le Mouvement qui a été un grand acteur de la loi contre les exclusions de 1998, vous savez que normalement dans cette loi est inscrit le fait que les choses doivent se faire à partir des gens. L'usager est au centre de l'action sociale. Le projet personnalisé concrétise, formalise cela. Dans la réalité,

chacun des résidents de la Villa n'est pas toujours à même de prendre ce genre d'initiative. Il est vrai qu'il est impressionnant de faire venir les infirmiers, les assistants sociaux, les éducateurs, de les mettre autour de la table et de leur dire : « *Aujourd'hui le sujet de la discussion, c'est moi* ». Ce n'est pas facile. Mais on le fait. La réunion de projet est l'outil qui le permet. De façon générale notre travail consiste à faire que les choses s'expriment et se formalisent, et puis ce sont les acteurs des réseaux de droit commun ou des réseaux spécialisés qui font le travail social. Beaucoup de choses se font à l'extérieur et nous sommes là pour coordonner et accompagner.

En terme de règlement de fonctionnement sur le CHRS, nous avons quelques grands principes structurants tels que : ne pas nuire à l'intégrité morale et physique d'autrui, c'est l'interdiction de la violence ; la mixité, c'est-à-dire présence d'hommes, de femmes, de couples ; la prise en compte des animaux, qui suppose quelques aménagements spécifiques ; l'autogestion, qu'il s'agit d'encadrer rigoureusement ; la prise en compte des addictions, autrement dit la reconnaissance de la dépendance à l'alcool ou aux produits toxiques, ce qui présuppose la consommation, laquelle est possible à huis clos dans la chambre, c'est une affaire entre soi et soi. Nous accompagnons bien sûr les différentes étapes de la sortie de l'addiction à mesure que la personne en exprime le besoin, et puis nous passons le relais vers les structures spécialisées dès que cela est possible et accepté par la personne.

Il y a les grands principes, et puis toutes les règles qui permettent de s'organiser et de garder l'équilibre : toutes ces règles se discutent à la réunion de maison chaque jeudi soir. Des propositions se font jour. On les expérimente une semaine, un mois, et si la proposition tient la route on l'intègre comme nouvelle modalité de fonctionnement. On ne perd jamais de vue le projet d'établissement à travers la vie quotidienne, ni plus globalement le projet associatif. Rien n'est figé, il y a une certaine plasticité du fonctionnement. Tout peut être discuté, négocié, remis en question à partir du moment où c'est l'intérêt commun qui prime.

Un exemple : il fut un temps où l'on fermait les portes à minuit. Les résidents en ont décidé autrement ; on ne ferme plus, il est possible d'entrer et de sortir 24 h sur 24. À l'usage, il s'avère que c'est une bonne règle, qui plus est, génère moins de tensions que lorsqu'il fallait impérativement que chacun rentre avant minuit. Ce n'est pas pour autant que les gens vont et viennent n'importe comment, il y a une autodiscipline qui s'installe et finalement, tout le monde y trouve son compte. Si on doit toucher à des règles plus structurelles, comme par exemple les temps prévus pour l'autogestion de 13 h à 18 h, ce qui a nécessairement une incidence sur les heures de permanence des salariés, alors la décision doit passer par le Conseil d'administration⁴. À tous les niveaux de l'association, il y a un partage des responsabilités. Quant à nos équipes professionnelles, elles sont « mixtes », c'est-à-dire qu'une part des salariés est formée et diplômée du secteur social, une autre part des salariés n'a

4. Le Conseil d'administration de l'association Casa est formé de citoyens issus de divers horizons, de travailleurs sociaux, d'anciens ou actuels habitants de la Villa, des gens de la rue ou ayant connu la rue, etc.

pas de diplôme, mais une solide expérience de vie et une grande connaissance des problèmes que rencontrent les personnes que nous accueillons, parfois pour en être eux-mêmes passés par là. Il y a une forme de complémentarité des savoirs.

Ici ce n'est pas un lieu d'insertion au sens traditionnel du terme, avec des échéances à moyen terme et des résultats mesurables ; mais ce n'est pas néanmoins un lieu de vie. C'est un passage, un « aller vers ». On cherche l'adéquation entre les aspirations de la personne et les diverses réalités. On cherche à sortir définitivement de la rue. À trouver une place à part entière dans la société.

Accueil et action culturelle

R. D. : Nous accueillons toute personne qui se présente de manière inconditionnelle, hommes, femmes, couples, avec éventuellement leurs animaux de compagnie. Cette mixité crée des histoires. Des couples se sont formés ici. D'autres se sont défaits. Des bébés ont été conçus à la Villa. C'est la vie, quoi !

Depuis sa création, l'association Casa accorde une place importante à l'action culturelle. Cela manifeste le désir d'ouverture des habitants, leur volonté d'être en lien avec leur environnement, d'être aussi force de proposition. Récemment nous avons organisé le Festival du film précaire⁵. On fait des fêtes, des projections de films, des séances de théâtre, des repas partagés (les Ripailles). Bref, nous alimentons la vie culturelle avignonnaise. On reçoit régulièrement des artistes en résidence. Dans un laps de temps qui varie selon les projets, ces artistes invités vont partager quelque chose de leur engagement et de leur aventure artistique, dans une interaction toujours extraordinaire avec les gens qui habitent à la Villa. On aime produire des événements festifs. Dernièrement on a reçu une vidéaste. Nous avons accueilli aussi une jeune femme sociologue venue faire une thèse. Elle a vécu avec nous, tout comme nous.

Est-ce qu'une telle organisation peut se développer ailleurs ? Ici la dimension historique est importante. Cela conditionne énormément de choses par la suite, mais il y a néanmoins une constante : c'est le refus d'être réduit à un statut d'usager, la volonté d'être dans la coproduction et le volontariat, la reconnaissance des personnes comme êtres pensants, capables de discuter, de négocier, de faire des propositions. Une vision citoyenne de la participation, en définitive. ■

5. Troisième édition : objectif lune - <http://www.casa-avignon.fr/festival-du-film-precaire>.